

Autoroutes du Sud de la France
Madame Josiane COSTANTINO-BOSSUET
Directrice des Ressources Humaines

LANGON, le 22 octobre 2020

Madame,

Objet : demande recalcul ICP3
Télé-exploitants

La réorganisation de la filière péage en 2021 laisse apparaître qu'un poste de nuit sur deux sera supprimé à la télé-exploitation dans chaque DRE.

Si la CFDT se félicite de l'amélioration des conditions de travail (car le travail en 3x8 n'est pas la meilleure des solutions en terme de qualité de vie de travail), nous souhaitons pointer la baisse de rémunération liée à la perte des majorations de nuit.

Par ce courrier, nous vous demandons donc de bien vouloir recalculer l'ICP3 de chaque télé-exploitant dans chaque établissement, le but étant de garder la formule la plus favorable pour les salariés concernés.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Pour la CFDT ASF



Fabrice BERGERY
Délégué Syndical Central

Copie : Claire CASEBASSE – Responsable du développement social ; Xavier DUPUY – DSCA CFDT ASF